

**SAISON 2005/2006**

**PROCES-VERBAL N°2  
DU BUREAU EXECUTIF PLENIER  
Vendredi 8 Juillet 2005**

Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président

Mademoiselle Hélène GROC, Vice-Présidente, Chargée de la Communication

Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales  
Thibaud SARRAZIN, Vice-Président, Chargé du Marketing  
Daniel MURAIL, Secrétaire Général  
Jean Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint  
Christian ALBE, Trésorier Général  
Laurent MOREUIL, Trésorier Général Adjoint  
Pierre COQUAND, Président de la LNV

Assistent :

Messieurs Michel COGNE, Directeur Technique National  
Thierry MESSINA, Directeur Exécutif et Comptable

Excusé :

Jean-Paul ALORO, Représentant de la LNV



Date de rédaction : 11/07/2005  
Date de mise en instance d'approbation : 12/07/2005  
Date d'Adoption : CDF du 15/10/2005  
Auteur : Daniel MURAIL

**Ordre du Jour :**

<b>1</b>		<b>INFOS DU PRESIDENT</b>	<b>GP</b>
	<b>11</b>	Equipes de France : résultats ALMERIA - CUBA	
	<b>12</b>	Perspectives d'organisations internationales	
	<b>13</b>	Beach Volley-Ball : organisation FFVB	
	<b>14</b>	Journées de travail	
	<b>15</b>	Relations internationales	
	<b>16</b>	Jeux Olympiques 2012	
<b>2</b>		<b>VIE FEDERALE</b>	<b>DM</b>
	<b>21</b>	Organisation de la Fédération	<b>DM</b>
	<b>22</b>	Organisation des Coupes de France	
	<b>23</b>	Organisation des Assemblées Générales de la FFVB	
	<b>24</b>	DOM – TOM	
	<b>25</b>	CD dirig' club et Société ATALANTE	
	<b>26</b>	Dates de réunions : prévisions	
	<b>27</b>	Postes ATR/ATD contrat d'objectifs	
	<b>28</b>	Application de la nouvelle directive N1/N2 : nombre d'étrangers salariés ou non	
	<b>29</b>	Championnats de France 2005 – 2006	
	<b>2 10</b>	Pénalités entraîneurs 2004 – 2005	
	<b>2 11</b>	FAMILLIATHON (Mme Véronique CESBRON LAVAU)	
<b>3</b>		<b>POINT FINANCIER</b>	<b>CA</b>
	<b>31</b>	Point de situation	
	<b>32</b>	Engagements de dépenses	
	<b>33</b>	Primes aux internationaux	
<b>4</b>		<b>DTN</b>	
	<b>41</b>	VOLLEYADES 2006	<b>DM</b>
	<b>42</b>	Refus de sélection d'une internationale	<b>TS</b>
	<b>43</b>	Compétitions internationales	
<b>5</b>		<b>LNV</b>	
	<b>51</b>	Calendrier international 2006 – 2008	
	<b>52</b>	ASUL LYON	
	<b>53</b>	Arbitres	
	<b>54</b>	Diffusion télévisuelle des rencontres de la LNV	
	<b>55</b>	Annexes de la Convention FFVB – LNV (DNCG – Internationaux)	
<b>6</b>		<b>COMMUNICATION</b>	
<b>7</b>		<b>MARKETING</b>	
	<b>71</b>	Contrat téléphonie	
	<b>72</b>	Bagnoles de l'Orne	
<b>8</b>		<b>INTERNATIONAL</b>	
	<b>81</b>	Ligue Mondiale : Bilan 2005 - Projet 2006	<b>PB</b>
	<b>82</b>	Centre de Montpellier : FIVB - CEV	<b>GP</b>
	<b>83</b>	Grand Slam de PARIS (Beach Volley)	<b>LM</b>
	<b>84</b>	Championnat du monde des -19 ans de Beach-Volley	<b>GP</b>
	<b>85</b>	Tournois satellites	<b>GP</b>

Le Président  
Gil PELLAN

Date de rédaction : 11/07/2005  
Date de mise en instance d'approbation : 12/07/2005  
Date d'Adoption : CDF du 15/10/2005  
Auteur : Daniel MURAIL

## **Ouverture de séance à 15H45**

### **1. INFOS DU PRESIDENT**

#### *1.1. Equipes de France : résultats ALMERIA – CUBA*

Le Président GIL PELLAN félicite les Equipes de France de Beach-Volley pour les résultats aux Jeux Méditerranéens d'ALMERIA et en particulier pour la paire féminine FAURE/SARPAUX, médaille d'or en Beach-Volley.

Il exprime sa déception devant les résultats des équipes Indoor masculine et féminine, en particulier devant le manque d'enthousiasme, voire de qualité de jeu à ce niveau de compétition.

L'Equipe de France à CUBA (Ligue Mondiale) est une équipe en devenir ou le manque d'expérience n'a pas permis de conclure des points importants. Les résultats sont néanmoins encourageants et nécessitent encore un travail sans relâche afin d'assurer la qualification au TQCM (juillet) et une performance au Championnat d'Europe (septembre).

#### *1.2. Perspectives d'organisations internationales*

Afin de préparer le championnat du monde 2006, la FFVB propose d'organiser deux compétitions internationales :

- 🇫🇷 Tournoi de France (Masculin),
- 🇫🇷 Tournoi de Paris (Féminine).

La mise en place de ces événements qui seront à pérenniser se fera autour d'un groupe de travail.

D'autre part, la FFVB se porte officiellement candidate à l'organisation du Championnat Europe 2009 (Masculin).

Une réflexion est nécessaire sur la participation éventuelle de l'Equipe de France féminine au World Grand Prix.

L'organisation de deux rencontres amicales France – Allemagne en préparation du TQCM est un souhait légitime qui pose quelques problèmes logistiques.

#### *1.3. Beach Volley-Ball : organisation FFVB*

- 🇫🇷 L'organisation des Championnat de France des - de 19 a été confiée au Groupement Sportif de la Croix d'Argent Montpellier à MARSEILLAN, l'avant dernier week-end d'août (20 – 21 août),
- 🇫🇷 La FFVB a également confié l'organisation de la Coupe de France au CD 13 à Marseille.

#### *1.4. Journées de travail*

- 🇫🇷 Une demi journée de travail sur le marketing est organisé le mardi 12 juillet (Gil PELLAN – Thibaud SARRAZIN – Caroline THOMAS),

.../...

- ✚ Une demi journée sur le Beach Volley est organisée le mardi matin 26 juillet (Gil PELLAN – Laurent MOREUIL – Michel COGNE – Annabelle PRAWERMAN – Patrice MARQUET),
- ✚ Une demi journée sera programmée en accord avec Dominique GOASDOUE sur les féminines.

### *1.5. Relations internationales*

- ✚ Le Président Gil PELLAN a rencontré le Président de la Confédération Africaine de Volley-Ball et le Maire de PARIS et une convergence d'intérêt a été exprimée.
- ✚ Cette rencontre a également permis de dégager des possibilités d'événement et de formation avec la Fédération Egyptienne de Volley-ball.
- ✚ Lors du déplacement à CUBA, plusieurs axes de participation ont été évoqués concernant la participation d'une équipe de France (composée prioritairement de joueurs des DOM) aux tournois des Caraïbes, le Volley-ball féminin et la possibilité de faire venir des joueuses cubaines en France.

### *1.6. Jeux olympiques 2012*

Le Président Gil PELLAN déplore la non attribution des JO à PARIS 2012. Les conséquences risquent probablement d'être dramatiques pour les Fédérations sportives, en particulier celles qui souffrent de présence sur l'échiquier national comme la nôtre.

Il sera important d'être vigilant sur l'avenir du sport en France dans les mois à venir.

## **2. VIE FEDERALE**

### *2.1. Organisation de la Fédération*

- ✚ L'organisation de la Fédération sera mise en place pour la rentrée 2005/2006, prenant en compte le souhait exprimé par le Comité Directeur et l'impossibilité d'engager un Directeur Général.

Une rencontre individuelle aura lieu avec les salariés. La base de l'entretien reposera sur la lettre de mission définie par Georges GUILLET, ancien Vice-Président chargé des personnels, le tableau d'occupation hebdomadaire du salarié et le projet de réorganisation fédérale.

Un élu du Bureau ou de Président de Commission Centrale sera le référent de décision de chaque salarié.

Le Secrétaire Général est chargé de cette mission et assurera l'animation du fonctionnement et des relations hiérarchiques du personnel.

D'autre part :

- ✚ Le Président Gil PELLAN et Laurent MOREUIL ont en charge de définir le cadre d'un audit visant à optimiser le fonctionnement de la Fédération, l'organisation de ses relations avec la DTN, la LNV, les Ligues Régionales, les Comités Départementaux et ses différents partenaires.
- ✚ La FFVB recevra la visite de M. Georges FRIEDRICH, inspecteur général de la jeunesse et des sports, à la demande de M. le Ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

.../...

## 2.2. Organisation des Coupes de France

Le cahier des charges des Coupes de France sera envoyé aux organisateurs potentiels. Jean-Claude BOUR et Thierry MESSINA sont chargé de l'optimisation de ce dossier.

## 2.3. Organisation des Assemblées Générales de la FFVB

Le cahier des charges de l'organisation de l'assemblée générale sera adressé à la Ligue du Centre (2006) et aux organisateurs potentiels début septembre (2007 – 2008) tout en rappelant qu'une évolution des dispositions sera toujours possible jusqu'à l'assemblée générale de l'année N-1.

## 2.4. DOM – TOM

A la demande des représentants des DOM et TOM à la réunion du 4 juin, le principe d'une conférence téléphonique par zone sera mis en place à la rentrée 2005.

## 2.5. CD Dirig' club et la Société ATALANTE

Le projet de la réalisation proposé par la FFVB et la Société Atalante qui n'a pas eu la présentation complète définie début Mai auprès des différentes structures fédérales ainsi qu'un déplacement de rendez-vous à l'A.G. (problème médical d'urgence) d'un cadre de la société ont conduit au refus de l'approbation de la réalisation du *CD Dirig' club* le 3 Juin dernier.

Ces deux raisons ne sont pas les seules, mais afin de répondre à une demande évidente et confirmée dès le lundi suivant l'A.G., la FFVB et la Société ATALANTE ont travaillé a une réalisation du *CD Dirig' club* pour la première quinzaine de septembre.

Le produit répondra aux différentes demandes et attentes formulées par les clubs ainsi que les remarques formulés pas les délégués à l'A.G. du LAVANDOU.

Les modalités de réservation et d'achat auprès de la FFVB seront communiquées à toutes les structures fédérales et groupements sportifs.

La FFVB doit s'inscrire dans la dynamique d'aide aux dirigeants dans la gestion de leurs clubs, à l'image de plus d'une dizaine de fédérations sportives.

## 2.6. Dates de réunions : prévisions

- ✚ Bureau Exécutif : le 31 Août (avant le congrès de la CEV et le championnat d'Europe),
- ✚ Présidents de Ligue : Samedi 24 Septembre – Points de développement – Les Championnats 2006 à 2008 – les organisations – Ligue Mondiale – Adhésion et nouvelles licences.
- ✚ Comité Directeur Fédéral : Samedi 15 octobre
- ✚ A.G. Extraordinaire : Samedi 3 Décembre (décision AG du Lavandou)

.../...

### 2.7. Postes ATR/ATD – Contrat d'objectifs :

Le Président Gil PELLAN rappelle que l'objectif de l'aide aux nouveaux postes ATD/ATR reposent sur les quatre points suivants : (Bureau Exécutif du 14/4/05 et AG 2005) :

- ✚ Adhésion à l'un des cinq points de la politique fédérale,
- ✚ Niveau de recrutement BE1 → BE2,
- ✚ Un plan de financement du poste sur l'olympiade cohérent allant plutôt vers une diminution de l'aide fédérale que son augmentation,
- ✚ Un plan de financement cohérent prenant en compte les moyens des collectivités territoriales.

D'autre part, une étude particulière sera faite sur les postes de Ligue sans CTS sur l'année 2005.

Le Président Gil PELLAN rappelle également :

- ✚ Le Directeur Technique National doit rendre effective la mise en place dès le 1er Juillet 2006 le début de la mise en place des CTS sur la filière du haut niveau.
- ✚ Le Secrétaire Général (orientation politique et convention d'objectifs) et le Directeur Technique National (action de l'État et réalisation technique) sont chargés de ce dossier ATR/ATD.
- ✚ L'aide doit porter principalement sur la création de postes nouveaux visant au développement du Volley-Ball Français.

Après étude, la proposition préparée par Jean-Marie SCHMITT, Adjoint au Directeur Technique en charge du dossier et présentée par Michel COGNE, Directeur Technique National, le Bureau Exécutif décide de :

- ✚ Valider l'aide aux postes ATR nommés sur les pôles (6),
- ✚ Valider les demandes des créations retenues par la DTN (Ligues sans poste et postes nouveaux répondant aux critères ci-dessus) pour une aide de 6000 euros pour l'année civile 2005,
- ✚ Valider la reconduction de l'aide de 3500 euros des postes aidés depuis plusieurs années et répondant aux critères ci-dessus,
- ✚ Réduire les aides de quelques postes après étude des contrats et l'implication horaires dans la partie strictement de la vie administrative (après études de la DTN),
- ✚ Revoir plusieurs Présidents de Ligue, les échanges avec la DTN n'étant terminés et n'ayant pas reçu l'avis du Secrétaire Général.

60% de l'aide sera faite sur le compte des Ligues concernées pour les postes existants au 1<sup>er</sup> juillet 2005.

L'aide aux postes créés sera faite après l'envoi des contrats de travail à la FFVB.

Le complément de l'aide sera effectué à la signature de la convention d'objectifs entre la Ligue et la FFVB.

Jean-Marie SCHMITT est chargé d'établir en relation avec le Secrétaire Général la convention FFVB/Ligue Régionale (et Comité Départemental). Un contrat d'objectifs fixant la lettre de mission de l'ATR/ATD, co-signée par le Président de Ligue ou le Président du Comité Départemental, employeur de l'ATD/ATR, les objectifs de la saison et la fiche d'évaluation annuelle sera jointe en avenant annuel de la convention.

.../...

### *2.8. Application de la nouvelle directive N1/N2 : nombre d'étrangers (salariés ou non)*

La saison sportive se déroule entre le 1<sup>er</sup> juin de l'année N et le 31 mai de l'année N+1 (validité des licences).

Malgré l'envoi des vœux et propositions des différentes commissions centrales quinze jours avant l'Assemblée Générale à toutes les Ligues et Comités Départementaux, plusieurs clubs ont été « très surpris » de l'adoption de cette nouvelle directive qui pose des difficultés aux clubs ayant signés des contrats avant la parution des nouvelles propositions.

Il est d'autre part habituel (aucun texte ne le précise pour autant) de prévoir l'application des dispositions « délicates » la saison N+1.

C'est pourquoi, le Bureau Exécutif décide de surseoir à l'application de la décision votée à l'AG du LAVANDOU (Règlements Généraux FFVB) à la saison 2006/2007, tout en rappelant que dans le cadre d'un championnat amateur, il s'agit bien d'interdire l'entrée en jeu de joueurs professionnels, donc recrutés pour jouer et non l'entrée en jeu d'une personne recrutée pour entraîner ou exécuter d'autres tâches réelles dans le club.

### *2.9. Championnats de France 2005 – 2006*

Suite aux courriels adressés aux groupements sportifs après le Bureau Exécutif du 28 juin, les différends financiers sont en voie de règlement pour pratiquement tous les clubs, deux engagements après explications complémentaires doivent se résoudre la semaine prochaine permettant ainsi l'organisation du championnat de France suivant le découpage prévue par la CCS.

AGDE et BO REIMS feront l'objet d'un contact particulier suite à leurs situations particulières avec la LNV.

Thierry MESSINA nous informe qu'il existe toujours un risque de forfait général pour quelques groupements sportifs à la rentrée prochaine.

### *2.10. Pénalités entraîneurs*

Le Président Gil PELLAN et le Secrétaire Général tiennent à apporter leurs félicitations à la CCEE, son Président Jean-Charles BADIN pour le travail effectué sur ce point délicat.

La nouvelle procédure mise en place a été bien comprise par les dirigeants :

- ✚ Information des pénalités retenues par la CCEE à l'étude des documents habituels envoyés à la FFVB.
- ✚ Courrier signé du Secrétaire Général informant les clubs et information des possibilités permettant de revoir la décision,
- ✚ Nouvelle étude de la commission, nouveau courrier et décision définitive de la CCEE,
- ✚ Le groupement sportif a ensuite comme possibilité le respect des procédures d'appels.

Afin de poursuivre cette procédure, le plus tôt possible dans la saison, le Secrétaire Général rappelle à la D.T.N. l'importance du suivi du fichier des entraîneurs dès le début de la saison sportive.

.../...

### 2.11. *FAMILLIATHON*

La FFVB s'associe à la Manifestation à Paris le 2 octobre – Champs de mars, journée du sport à Paris et Journée de la famille initiée conjointement par le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative et le Ministère de la santé et de la solidarité.

La FFVB est seule Fédération de sport collectif, à faible pouvoir médiatique et permettant une pratique familiale. Ce moment de fête inter génération, outil de dialogue social et vecteur de progrès social à un objectif de cibler 5000 familles de 2 à 4 générations.

La FFVB (relais Charlotte MALNOUE et Patrice MARQUET) participera à la communication générale de l'opération et après avoir consulté et proposé à la Ligue d'Ile de France de s'associer à l'événement, entrera en contact avec les clubs parisiens déjà impliqués dans l'opération (Stade Français, PA Camou, Paris Beach Volley) afin de participer à la réalisation pratique et l'animation de terrain.

Une tente sera mise à notre disposition.

## 3. **POINT FINANCIER**

### 3.1. *Point de situation*

LA FFVB est à jour de sa comptabilité mais comme chaque année à la même époque est en difficulté de Trésorerie. Nous sommes dans l'attente d'une grande partie de la subvention ministérielle. Certaines rentrées ne sont toujours pas arrivées comme :

- ☞ MCO qui nous doit 45 000 € HT pour la World Serie 2005 (50% au 30/06/05 et le solde au 30/09/05),
- ☞ La FIVB qui nous doit 40 000 € HT en 2005 par le développement du Beach Volley Français.

### 3.2. *Engagements de dépenses*

Le Trésorier Général rappelle au DTN qu'aucune dépense ne peut s'effectuer sans la signature d'un engagement préalable. Il constate que ces derniers mois, la procédure n'a pas été respectée et il est demandé au DTN de bien vouloir demander à ses cadres de respecter cette procédure.

### 3.3. Indemnités aux internationaux :

Une proposition de primes attribuées aux internationaux sera faite en incluant une prime de part d'ancienneté aux sélections. Le versement des primes prend en compte les résultats obtenus (victoires et classement).

## 4. **DTN**

### 4.1. *VOLLEYADES 2006*

Trois Ligues ont contactées la FFVB après l'annonce du 17 juin 2005 du désistement de la Ligue de Haute-Normandie.

Seule la Ligue de POITOU CHARENTES est en mesure de répondre à l'organisation des VOLLEYADES de 2006.

Le Bureau Exécutif valide la proposition.

.../...

#### *4.2. Refus de sélection d'une internationale*

Le Directeur Technique National a fait parvenir un courrier (confidentiel) concernant le refus de sélection d'une joueuse internationale.

En application du code de déontologie (FFVB) et de la charte des joueurs internationaux (CNOSF), le Bureau Exécutif décide de présenter ce dossier à la Commission Centrale de Discipline. Conformément aux dispositions du règlement disciplinaire, M. Thierry MESSINA est chargé d'instruire le dossier pour la CCD.

#### *4.3. Compétitions internationales*

Le Directeur Technique National Michel Cogne présente un document sur le tournoi des Huit Nations de beach-volley à Royan et de la finale des -17 ans de DIJON de Beach-Volley. Le Bureau Exécutif renouvelle ses félicitations aux différents organisateurs pour la qualité des prestations réalisées.

### **5. LNV**

#### *5.1. Calendrier international 2006 – 2008*

Une réunion sera organisée entre les représentants de la FFVB, de la LNV et de la DTN à propos des calendriers internationaux et des championnats professionnels pour les saisons 2006 à 2008. Le Secrétaire Général représentera la FFVB et est chargé de l'organisation de cette réunion.

#### *5.2. ASUL LYON*

La Commission de Conciliation du CNOSF n'a fait aucune proposition favorable à l'ASUL après l'audience du 15 Juin dernier.

Le Président Pierre COQUAND fait un bref rappel historique et informe le bureau que la LNV adressera avant le 8 juillet une réponse au courrier que lui a adressé l'ASUL Lyon le 9 mai dernier. Le club de L'ASUL disposera alors d'un délai de deux mois pour demander une nouvelle conciliation suite à ce courrier.

#### *5.3. Arbitres*

Le Président Gil PELLAN exprime une nouvelle fois son regret de la prise de position du Secrétaire Général de la LNV à l'AG de la LNV vis-à-vis de l'élite du corps arbitral français.

Le Président Pierre COQUAND renouvelle ses excuses de n'avoir pu être présent à la réunion de la CCA afin de s'expliquer sur cette maladresse.

Le Président Pierre COQUAND renouvelle son engagement de la défense de l'arbitrage et des arbitres, mais devant la teneur des échanges de courriers reçus, demande un minimum de respect.

Devant la suite du déroulement de cette affaire, le Bureau Exécutif valide la proposition du Secrétaire Général d'organiser une réunion entre le Président Gil PELLAN, le Président Pierre COQUAND et le Président de la CCA afin de résoudre ce problème qui ne peut continuer.

.../...

#### 5.4. Diffusion télévisuelle des rencontres de la LNV

Le Président Pierre COQUAND informe la FFVB de la négociation actuelle de la diffusion de 52 rencontres d'équipe de la LNV pendant la saison 2005/2006 :

- ✚ Ligues des Champions de la CEV, autres Coupes d'Europe et Final four féminin (le RC CANNES est candidate à l'organisation)
- ✚ Rencontres masculines
- ✚ 2 rencontres féminines

Le Président Gil PELLAN se félicite de savoir que le Volley-Ball français sera présent sur les écrans français. Il rappelle que la relation avec un diffuseur télévisuel concernant les compétitions européennes de clubs sont du ressort de la FFVB, seule structure reconnue par la CEV. Cette dernière se positionnera dans un contexte légitimement accordé dès la saison 2006/2007.

Un échange a également lieu entre les membres du Bureau de la FFVB et le Président COQUAND sur les conditions des échanges marketing entre la FFVB et la LNV.

#### 5.5. Annexe de la Convention FFVB – LNV : DNCG

Le Président Pierre COQUAND rappelle que conformément à la convention FFVB/LNV, les délibérations de la DNCG ont été envoyées au Président de la FFVB.

Gil PELLAN confirme et fera parvenir à chaque membre du bureau ces documents pour analyse.

Le Trésorier rappelle que cette annexe doit être également revue sur sa partie financière.

## 6. MARKETING

### 6.1. Contrat téléphonie

Thibaud SARRAZIN présente le résultat du partenariat avec SFR et les images qui illustrent le Beach-volley sur le réseau SFR dans le cadre d'un jeu à disposition des abonnés.

Rappel : ce nouveau contrat de partenariat signé entre la FFVB et SFR permet d'assurer une présence du Beach-Volley sur ce nouveau média de communication dont les jeunes sont particulièrement intéressés.

### 6.2. Bagnoles de l'Orne

Le Bureau Exécutif rappelle à la Direction Technique Nationale qu'un contrat de partenariat lie la FFVB à Bagnoles de l'Orne. En conséquence, les stages des équipes de France féminines prévus en juillet et août ne peuvent pas avoir lieu sur un autre site.

Le Bureau Exécutif demande au DTN de rappeler ces dispositions auprès des cadres de la filière féminine.

.../...

## 7. INTERNATIONAL

### 7.1. Ligue Mondiale :

Le Président Gil PELLAN adresse les remerciements de tout le bureau à Philippe BEUCHET pour l'engagement dont il a fait preuve pour l'organisation de la Ligue Mondiale sur les trois sites français et dans des conditions souvent difficiles (désengagement de personne et promoteur local irascible).

Le bilan financier et organisationnel est en cours Nantes a déjà fait part d'un premier bilan. Une réunion est programmée fin Août avec tous les organisateurs de cette année.

Une étude de sites possibles pour l'an prochain est déjà en cours (Strasbourg et Mulhouse).

Le Président Gil PELLAN demande à Philippe BEUCHET d'étudier la possibilité d'une organisation générale de cet évènement par un promoteur pour un plus grand professionnalisme.

### 7.2. Centre de Montpellier : FIVB - CEV

La volonté du Président Ruben ACOSTA de la création du centre de formation international de Montpellier est confirmée et un dossier devra être transmis au Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Un groupe de travail est constitué : Jacques SHAW, André LECLERCQ, Jean Charles BADIN, Le Directeur Technique National, Pierre LABORIE et le Directeur du CREPS de MONTPELLIER sont chargés de la réalisation de se dossier.

Dans ce cadre, il sera fait une réponse à la CEV pour une demande similaire.

### 7.3. Grand Slam de PARIS (Beach Volley)

Laurent Moreuil nous indique que le déroulement actuel de la préparation se déroule selon les prévisions.

Il rappelle que durant toute la semaine, la tente fédérale est espace grand public ou les membres du Comité Directeur et le personnel seront les bienvenus. L'AIFVB sera également présente. Une animation sur deux terrains sera faite par Paris Beach Volley.

D'autre part, le Bureau Exécutif ne répondra pas favorablement à la proposition de la FIVB d'organiser le Championnat du Monde de Beach-Volley en 2006.

### 7.4. Championnat du monde des -19 ans de Beach-Volley

La mise en place est également correctement assurée par le GOELO qui répond à toutes les demandes de la FIVB. Une réunion technique se déroulera après le 18 juillet.

.../...

### *7.5. Tournois satellites*

La FFVB a certes été informée que la FIVB avait confié à MCO l'organisation de tournois satellites de Beach Volley sans cependant avoir été destinataire du contrat qui aurait été signé entre la FIVB et MCO au 1<sup>er</sup> trimestre 2005.

Deux équipes françaises participeront au tournoi de St Jean de Monts dans le cadre de leur préparation pour le *Grand Slam de Paris*.

Le Président rappelle au Directeur Technique National que les inscriptions dans les tournois internationaux ne peuvent se faire sans son aval. Il rappelle son souhait de voir les équipes françaises s'aguerrir dans les tournois internationaux et demande au Directeur Technique National de prendre des dispositions en ce sens avec le Manager des Equipes de Beach-Volley.

**Fin de la séance à 22H30.**



#### **DESTINATAIRES :**

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer  
Comités Départementaux  
Membres du Comité Directeur Fédéral  
Membres des Commissions Centrales  
Direction Technique Nationale  
Diffusion Interne

Date de rédaction : 11/07/2005  
Date de mise en instance d'approbation : 12/07/2005  
Date d'Adoption : CDF du 15/10/2005  
Auteur : Daniel MURAIL